

CONSEILLERS	
EN EXERCICE :	15
PRESENTS :	10
VOTANTS :	15
POUVOIRS :	5

COMPTE RENDU
CONSEIL MUNICIPAL
DU 15 JUILLET 2016

Date de convocation : 11/07/2016

Date d'affichage : 11/07/2016

L'an deux mille seize, le quinze juillet à dix-neuf heures,
Le Conseil Municipal de la Commune de ZETTING s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur FOUILHAC-GARY Bernard, Maire

Présents : MM. FOUILHAC GARY Bernard, LE BORGNE Gilles, JEDAR Bernard, LETT Martine, STENGER Blandine, PEIFER Michelle, BECKMANN Pierre, TOUSCH BENMEDJEBER Nathalie, KREMER Michael, NACHI Lahcène

Absents représentés/excusés :

LOTZ Aline procuration à LETT Martine,
SCHLEGEL Régis procuration à Bernard FOUILHAC-GARY,
STERN Didier procuration à STENGER Blandine,
SCHEIBER Yves, procuration à JEDAR Bernard,
ERTZSCHEID Alphonse, procuration à Gilles LE BORGNE

Absents non excusés :

ORDRE DU JOUR

1. Désignation d'un secrétaire de séance
2. Approbation du compte rendu de la séance du 03 juin 2016
3. Location du café restaurant – modification du loyer
4. Logement du café restaurant – séparation et fixation d'un loyer propre au logement
5. Acquisition de terrains
6. Modification de délibérations relatives à l'acquisition de terrains
7. Demandes de subvention
 - a) remplacement des portes de la mairie – subvention parlementaire
 - b) aménagement d'un jardin paysager à l'école maternelle – subvention parlementaire
 - c) mise en place d'une signalétique touristique sentier des bornes – subvention FEDER-LEADER
8. Décisions prises par délégation
9. Divers et communication

M. le Maire démarre la séance à 19 h en souhaitant la bienvenue aux personnes présentes. Il excuse les personnes ci-dessous qui ont donné les procurations suivantes :

- LOTZ Aline procuration à LETT Martine,
- SCHLEGEL Régis procuration à Bernard FOUILHAC-GARY,
- STERN Didier procuration à STENGER Blandine,
- SCHEIBER Yves, procuration à JEDAR Bernard,
- ERTZSCHEID Alphonse, procuration à Gilles LE BORGNE

Le quorum, avec 9 présents, étant atteint, le conseil municipal peut valablement délibérer.

1. Désignation d'un secrétaire de séance

Le conseil municipal, à l'unanimité, désigne Gilles LE BORGNE, secrétaire de séance.

2. Approbation des procès-verbaux

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le procès-verbal de la réunion du 03 juin 2016.

3. DCM2016-036 : Location du café restaurant – modification du loyer

Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité, décide de fixer le loyer du café restaurant à 450 € HT, soit 540 € TTC à compter du 1^{er} aout 2016, la caution à 4800 € et de réviser le loyer au 1^{er} janvier sur la base de référence du l'indice du cout de la construction INSEE.

4. DCM2016-037 : Logement du café restaurant – séparation et fixation d'un loyer propre au logement

M. e Maire rappelle la délibération N° DCM2016-036 fixant le montant du loyer du café restaurant et proposant de scinder le loyer actuel en deux parties :

- Un loyer propre à la gérance du café restaurant avec un bureau à l'étage
- Un loyer propre au logement d'une surface de 30 m2 (hors bureau), actuellement accessible uniquement par le café.

Il précise que cette modification a comme objectif principal de faire porter la TVA due par le gérant sur le loyer du café restaurant uniquement. Il précise que la location du logement est réservée au locataire gérant.

Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité, décide de fixer le loyer du logement attenant au café restaurant à 260 € par mois, à compter du 1^{er} aout 2016 et la caution à 1 mois de loyer. Il sera révisé au 1^{er} janvier sur la base de l'indice national de référence des loyers publié par l'INSEE.

5. DCM2016-038 : Acquisition de terrains (Nomenclature ACTES : 3.1)

Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité propose d'acquérir les parcelles 74 et 75 section 5 d'une surface totale de 14.31 ares au prix de 1 000 €. Les crédits sont disponibles au chapitre 21, article 2111.

6. Modification de délibérations relatives à l'acquisition de terrains

a) DCM2016-039 : Acquisition de la parcelle rue principale - Modification de la DCM 2016/03

Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité, rapporte la DCM2016/03 portant acquisition de la parcelle 123 section 2. Il se porte acquéreur de la parcelle 570/123 section 2 d'une surface de 2.09 ares au prix de 1 390 € soit un total de **2 905.10 €** ; il indemnise la totalité des arbres présents sur la parcelle au montant total de **294.90 €**. Les crédits sont disponibles au budget 2016 chapitre 21 article 2111 « terrains nus »

b) DCM2016-040 : Vente de la parcelle rue de la gare et d'un délaissé de voirie – modification de la DCM 2016/17 (Nomenclature ACTES : 3.6)

Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité, rapporte la DCM2016/17 portant cession de la parcelle 497 section. Il fixe le prix de vente de la parcelle 515/38, section 1, pour une surface de 12 ares 93, à **13 474.72 €**, en l'état. Il autorise la cession à titre gratuit de la parcelle 571/0340 section 2 d'une surface de 0.06 ares correspond au délaissé de voirie

réintégré dans le domaine privé communal par DCM2016/25. Les crédits sont disponibles au budget 2016 chapitre 21 article 2111 « terrains nus »

7. Demandes de subvention

a) Remplacement des portes de la mairie – subvention parlementaire

M. le maire reporte ce point à l'ordre du jour d'un prochain conseil municipal. En effet, la modification des portes doit faire l'objet d'une déclaration préalable et d'un avis des architectes des bâtiments de France puisque la mairie est dans le périmètre de l'église classée.

b) DCM2016-041 : aménagement d'un jardin paysager à l'école maternelle – subvention parlementaire

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, valide le devis de l'entreprise FIEG sise à SARRALTROFF (57) pour un montant de **2 486.49 € HT** pour l'aménagement d'un jardin paysager à l'école maternelle.

Il sollicite une subvention exceptionnelle de 1 243 € auprès du Ministère de l'Intérieur au titre de la réserve parlementaire du Sénateur François GROSDIDIER

c) mise en place d'une signalétique touristique sentier des bornes – subvention FEDER-LEADER (Nomenclature ACTES : 7.5)

Le maire reporte ce point à l'ordre du jour d'un prochain conseil municipal. Le dossier est incomplet. Il souhaite solliciter les services du Syndicat Mixte de l'Arrondissement de Sarreguemines (SMAS) afin de voir quelle subvention du programme LEADER pourrait permettre le financement d'une signalétique touristique.

9) Décisions prises par délégation

Le maire informe l'assemblée des décisions prises par délégation établies conformément à la délibération du conseil municipal du 11 avril 2014 prise en application des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

N° DECISION	OBJET	FOURNISSEUR	MONTANT HT
2016DEC006	Renouvellement des enrobés au groupe scolaire – choix du prestataire	TP Thomas DEHLINGER	école maternelle : 19 605.05 € école primaire : 2 978.00 €.
2016DEC007	Etude pour la réalisation de travaux de rénovation club house stade de football Choix du prestataire	CARRE D'ARCHITECTES	2 697.50 €
2016DEC008	Résiliation du bail de location « Au Resto de Lolo » 8 rue de l'église 57905 ZETTING		
2016DEC009	Attribution des prestations de mission SPS et contrôle technique - Travaux d'extension de la salle socioculturelle	BUREAU VERITAS	Mission coordination sécurité et santé 2 640 € Mission contrôle technique 3 100 € Missions connexes 300 €
2016DEC010	Avenant au marché de mission de maîtrise d'œuvre pour les travaux d'extension de la salle socioculturelle	WMG Architecte	5 910 €

c) Divers et communication

a) Mosaïk on Tour

Le maire informe les élus que l'émission MOSAIK ON TOUR qui favorise la promotion des villages membres de la CASC fera une escale à Zetting le 21 juillet prochain. L'émission se passe en direct et proposera plusieurs interventions et défis. Les habitants du village seront invités à assister à l'émission.

Tous les points inscrits à l'ordre du jour ayant été délibérés, le maire déclare la session close. La séance est levée à 20 H 40.

Le secrétaire de séance
Signé : Gilles LE BORGNE

Le Maire,
Bernard FOUILHAC-GARY

